



**Confédération
des syndicats nationaux**

**La CSN en mouvement
vers les élections provinciales 2022**

**Conseil confédéral
1^{er} et 2 juin 2022**

Confédération des syndicats nationaux
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
Tél. : 514 598-2271
Télec. : 514 598-2052
www.csn.qc.ca

Table des matières

Introduction	5
Une conjoncture politique qui se détériore	5
Nos demandes	9
Travail et emploi.....	9
Services publics et finances publiques.....	10
Environnement et développement économique	14
Culture et démocratie	15
La CSN en mouvement vers les élections de 2022.....	16
Proposition soumise au conseil fédéral	17

Introduction

La Déclaration de principe de la CSN mentionne clairement que la CSN est une organisation syndicale autonome qui pratique une indépendance totale à l'égard des partis politiques¹. Cependant, la période préélectorale constitue un moment important pour faire connaître notre vision et nos demandes auprès des membres de la CSN et de la population, pour faire ressortir nos priorités dans le débat public, et pour amener les partis politiques à clarifier leurs engagements quant à nos demandes.

Or, le contexte politique actuel nous amène à intervenir face à une montée de la droite pour réclamer plus de justice sociale, une meilleure protection de l'environnement et du climat, des services publics de qualité et des politiques publiques qui créent des milieux de travail plus sains pour les travailleuses et les travailleurs.

Une conjoncture politique qui se détériore

La section qui suit présente une brève analyse de la conjoncture politique. Comme les partis n'ont pas tous fait connaître leurs engagements électoraux, un exercice d'analyse des plateformes politiques est impossible. Néanmoins, des constats se dressent devant nous quant aux orientations générales et aux priorités mises de l'avant par les principaux partis politiques, ainsi que la situation dans laquelle chacun d'entre eux se place. Au moment d'écrire ces lignes, la Coalition Avenir Québec (CAQ) jouit d'un taux de satisfaction élevé avec des intentions de vote qui lui sont extrêmement favorables. L'élection partielle le 11 avril dernier dans la circonscription de Marie-Victorin a augmenté son erre d'aller. Même si bien des choses peuvent changer durant une campagne électorale, la CAQ est bien positionnée pour sa réélection avec une majorité de sièges, et le chemin à parcourir pour ses concurrents semble long.

Depuis janvier, profitant de la fatigue pandémique, le Parti conservateur du Québec (PCQ) est le parti d'opposition qui connaît l'essor le plus marquant dans les intentions de vote, actuellement quatrième derrière la CAQ, le Parti libéral du Québec (PLQ) et Québec solidaire, devançant même le Parti Québécois (PQ). Ce n'est pas une bonne nouvelle. Nous ne pouvons pas tenir pour acquis qu'il s'agit là d'un feu de paille qui s'éteindra rapidement une fois la pandémie derrière nous. Après tout, en avril dernier, le PCQ était le parti qui affichait les intentions de vote les plus fermes. Ce parti de la droite radicale, absolument marginal jusqu'à maintenant, pourrait réussir pour la première fois de son histoire à faire une percée électorale². Le discours du parti d'Éric Duhaime est inquiétant, car il pourrait contribuer encore davantage à banaliser et à légitimer les propos et les revendications politiques complotistes et anti-immigration. D'autres pays occidentaux le démontrent : lorsque ce genre de discours radical gagne en légitimité, même si les partis politiques qui les tiennent ne gagnent pas le pouvoir, le climat social et politique peut se détériorer gravement à moyen et long terme.

¹ CSN, Déclaration de principe de la CSN, édition 2021, p. 13.

² Le PCQ compte actuellement une députée à l'Assemblée nationale, Claire Samson, mais celle-ci s'est fait élire comme députée caquiste en 2018, avant de se joindre à la bannière du PCQ.

Au-delà du message conservateur qui pourrait être centré sur la vaccination et le rôle de l'État dans la gestion de la pandémie, il faut aussi mettre en évidence le caractère extrêmement régressif et antisocial des positions de ce parti. Les positions récentes du congrès du PCQ sont très claires :

- Démolir les services de garde éducatifs en remplaçant les subventions aux CPE et aux RSG par un chèque aux familles de 200 \$/semaine et en abolissant toute réglementation sur les tarifs réduits de services de garde éducatifs;
- Déstructurer l'assurance maladie en permettant aux médecins d'exercer à la fois sous le Régime de l'assurance maladie du Québec et en dehors; privatiser encore plus le réseau de la santé, ouvrant même la porte à un désengagement de l'État québécois en santé au profit des municipalités;
- Marchandiser l'éducation par la mise en concurrence des écoles (incluant celles de niveau primaire) pour guider le choix des fréquentations, par la promotion encore plus poussée des programmes particuliers, par l'instauration d'incitatif fiscal pour encourager l'école à la maison et par la valorisation des écoles privées;
- Saboter les efforts de lutte contre les changements climatiques et de protection de l'environnement : il encouragera sous certaines conditions l'exploitation du gaz de schiste; cessera d'accorder des tarifs préférentiels éoliens et des subventions aux véhicules électriques et aux biocarburants; favorisera la réalisation du 3^e lien à Québec; suspendra le projet de tramway de Québec; révisera à la baisse les ambitions de la bourse du carbone en affectant les revenus à la réduction de la dette publique plutôt que les dédier aux projets environnementaux; élargira les autoroutes 20 et 40; etc.;
- Saper les efforts pour faire du Québec une terre d'accueil, en réduisant les seuils d'immigration et en sélectionnant les immigrants permanents en fonction de leur « compatibilité civilisationnelle » (valeurs occidentales et capacité d'intégration à la culture québécoise);
- S'attaquer à la capacité de l'État de redistribuer la richesse et de financer les services publics, ainsi que les autres missions de l'État, en se montrant favorable à l'instauration d'un même taux d'imposition tant pour les fortunés que les plus pauvres, et à une diminution de l'impôt et de la taxe sur la masse salariale.

Enfin, le PCQ semble choisir pour l'instant de ne pas mettre au jeu des propositions à l'encontre des lois qui protègent les travailleuses et les travailleurs. Il ne faut toutefois pas être dupes. Le PCQ veut s'attaquer au droit d'association des étudiantes et des étudiants, en proposant une formule de type « *right to work*³ » privant les associations étudiantes de leurs cotisations prélevées automatiquement. Faut-il rappeler qu'il existe des similitudes entre la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants* et le *Code du travail*?

³ Les lois de type « *right to work* » en vigueur dans plusieurs États américains prévoient, entre autres, que l'employeur n'est plus tenu de prélever les cotisations syndicales et que les travailleurs ne sont plus dans l'obligation de payer une cotisation à leur syndicat. Le syndicat demeure toutefois dans l'obligation (incluant l'obligation financière) de représenter les travailleuses et les travailleurs non-membres, en plus de négocier les conditions de travail au bénéfice de toutes les personnes concernées par l'unité de négociation.

Même si la possibilité de voir quelques candidatures du PCQ être élues s'avère inquiétante, ce qui devrait retenir encore plus notre attention à court terme est le positionnement de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Au moment d'écrire ces lignes, le congrès de la CAQ n'a toujours pas eu lieu. D'ici les prochaines semaines, les orientations du parti de François Legault seront mieux connues; pourtant, un virage à droite est visible. Est-ce pour se prémunir d'une montée potentielle du PCQ, ou par simple volonté de se rapprocher des propositions qui ont marqué la CAQ depuis 2012? Toujours est-il qu'aux élections de 2018, la CAQ a surtout choisi d'exploiter plus à fond le thème du nationalisme culturel et identitaire afin de couper l'herbe sous le pied du PQ avec des propositions sur la langue française, la culture, la laïcité et l'immigration. Plusieurs signes nous laissent déjà entrevoir que, cette fois-ci, elle pourrait aussi procéder à un durcissement de ses positions vers la droite sur le plan économique⁴.

Ce repositionnement politique risque de se manifester d'au moins deux manières, à savoir une proposition de baisse d'impôt et un intérêt accru pour le secteur privé en santé dans le cadre de son projet de « refondation » de la santé. Le gouvernement a aussi récemment écarté l'idée de nationaliser les CHSLD privés malgré les désastres observés durant la pandémie; ajoutons les positions déjà critiquables en matière de lutte contre les changements climatiques ou sur les politiques d'immigration. Aux dernières élections, Legault avait mentionné qu'il ne toucherait pas au *Code du travail* dans un premier mandat, voudra-t-il y toucher s'il remporte un second mandat⁵? De toute façon, la CAQ devra s'engager à garantir les droits collectifs des travailleuses et des travailleurs si elle est réélue.

Cela dit, il ne faut pas se faire de cachettes. Après les années Charest-Couillard, une grande partie de l'électorat ne voit pas nécessairement la CAQ comme un parti de la droite néolibérale qui désire remettre fondamentalement en question le rôle social de l'État québécois, et ce, même s'il s'agit du parti né des cendres de l'Action démocratique du Québec (ADQ). François Legault et ses troupes ne manqueront pas une occasion de se présenter eux-mêmes comme pragmatiques et « d'extrême centre ». Les messages du mouvement CSN et de ses alliés devront mettre en évidence les risques de dérive, et critiquer les propositions spécifiques qui auraient pour effet de faire reculer le modèle québécois de justice sociale auquel nous aspirons.

Devant la montée de la droite représentée par la CAQ et le PCQ, les autres partis semblent plutôt en difficulté. Le Parti libéral du Québec vit d'importantes difficultés à plaire à l'électorat francophone et des régions. Dominique Anglade tente de présenter son parti comme effectuant un virage à gauche « à la Trudeau ». Ce virage s'illustre par quelques propositions, notamment en matière d'environnement et de santé : la nationalisation de la production et la distribution d'hydrogène; le renforcement des cibles de réduction des gaz à effet de serre (45 % de réduction en 2030 par rapport à 1990); une réforme du droit à l'environnement (pour en faire

⁴ La CAQ semble aussi sur le point de laisser de côté des idées visant à investir davantage le thème du nationalisme québécois, comme le projet du ministre Simon Jolin-Barette, qui était jusqu'à récemment en réflexion afin de proposer une « constitution du Québec », formelle et écrite, codifiant le fonctionnement et les valeurs de l'État québécois, sans viser à remettre en question le statut politique du Québec au sein de la fédération canadienne.

⁵ D'ailleurs, à sa création en 2012, la CAQ s'était montrée favorable au vote secret lors des premières accréditations syndicales, pour la restriction du droit de grève dans certains secteurs comme celui des services de garde, de même que pour l'introduction du droit de lock-out aux municipalités.

un droit fondamental capable d'invalider des lois); le devancement à 2030 de la cible relative à la vente de véhicules à zéro émission; le relèvement des redevances sur l'eau; le renforcement du programme d'efficacité énergétique; l'élargissement de l'assurance maladie aux soins de santé mentale; la conversion de 67 000 places non subventionnées en services de garde avec places subventionnées; ou la création d'une allocation aux aîné-es pouvant atteindre 2 000 \$ par personne (variable en fonction du revenu à partir de 70 ans). Notons également l'annonce d'une charte des régions, sans toutefois une proposition concrète concernant la participation de la société civile au dialogue régional.

Malgré tout, ce tournant à gauche du PLQ ne convainc pas. D'une part, selon toute vraisemblance, il essuie des critiques parmi les rangs libéraux qui appellent à un retour aux « valeurs libérales ». D'autre part, une grande partie de la population n'est pas prête à faire confiance au PLQ, car l'image de ce parti est fortement entachée par les années de gouvernement de Jean Charest et de Philippe Couillard. Lorsque Carlos Leitao, ancien ministre des Finances du Québec, maintenant porte-parole du PLQ en matière d'économie et de lutte contre les changements climatiques, critique le budget du Québec de la CAQ qui annonce des compressions budgétaires à partir de 2023-2024, ses propos ont beau être vrais, mais de sa bouche, ils sonnent faux. Et pour cause, le PLQ n'a envoyé jusqu'à maintenant aucun signal comme quoi il entendait repenser la gestion des finances publiques qui a marqué les gouvernements des quinze dernières années. Or, comment financer les nouvelles idées du PLQ sans sacrifier d'autres investissements dans les services publics et les programmes sociaux si la gestion des finances publiques n'est pas fortement révisée? Au surplus, le PLQ a aussi suscité la grogne de certains anglophones, étant donné les propositions libérales mises de l'avant durant le débat sur le projet de loi n° 96. La création de nouveaux partis anglophones pourrait possiblement affaiblir le PLQ dans certaines circonscriptions où la population anglophone est plus présente.

Le PLQ n'est toutefois pas seul à vivre une crise à quelques mois des élections. Avec l'adoption en congrès de son projet national, le PQ revient avec sa stratégie de déclencher un processus référendaire sur l'indépendance du Québec dès un premier mandat. Résumer les propositions de ce document – plus de 300 incluant des propositions relatives aux champs de compétence fédérale – dépasse les objectifs de la présente analyse. Notons tout de même qu'il envoie quelques signaux positifs quant aux orientations du parti relatives à l'avenir des services publics et du travail notamment. Plus récemment, le PQ a par ailleurs annoncé ses intentions d'allouer 2,7 milliards de dollars additionnels par année aux soins à domicile, mais propose un recours accru au secteur privé pour les soins légers et l'accompagnement quotidien.

Or, malgré l'anomalie du statut constitutionnel du Québec qui persiste, le courant actuellement centralisateur du gouvernement fédéral et l'anglicisation du Québec, en particulier de Montréal, le PQ ne réussit pas à faire de la question nationale un enjeu prioritaire, ni même important, dans l'espace public. Bien que la CAQ apparaisse peu menaçante pour Ottawa, elle semble avoir suffisamment joué la carte nationaliste aux yeux d'une partie de la population pour damer le pion au Parti Québécois. Le PQ dégringole fortement dans les intentions de vote. Il a aussi été défait aux élections partielles d'avril dernier dans son château fort de Marie-Victorin, et voit plusieurs de ses élu-es vedettes, pourtant jeunes, se retirer de la politique active.

Comparativement au PQ et au PLQ, la situation de Québec solidaire (QS) est plus enviable, car le parti de gauche réussit à maintenir ses intentions de vote et à se placer comme le parti qui offre la vision la plus démarquée de celle de la CAQ sur le plan des propositions. QS propose une cible de réduction des GES de 55 % par rapport au niveau de 1990 d'ici 2030; d'importants réinvestissements et réformes axés sur l'universalité et la qualité des services tant en santé et services sociaux qu'en éducation, en services de garde; de plus, il promet de nombreuses réformes afin d'améliorer la protection des travailleuses et des travailleurs et de bonifier les lois du travail. Aux élections de 2018, QS a réussi une percée à l'extérieur de l'île de Montréal; cette fois-ci, son défi sera de faire des avancées dans les banlieues et en dehors des centres urbains, ce qui n'est pas gagné à ce stade-ci. Dans quelques circonscriptions, sa réélection n'est pas assurée d'avance non plus.

Nos demandes

Devant le risque d'une montée de la droite populiste aux prochaines élections provinciales, la CSN et ses organisations membres ne peuvent rester les bras croisés. Les partis politiques et leurs candidats doivent entendre les problèmes des travailleuses et des travailleurs et proposer des solutions adéquates pour les résoudre.

Travail et emploi

Nous vivons un resserrement important du marché du travail. Les organisations patronales veulent par tous les moyens combler leurs besoins de main-d'œuvre. Elles voudront se faire entendre durant cette campagne électorale, notamment sur la question de l'immigration, mais oublient trop souvent de régler les problèmes qui affectent actuellement les travailleuses et les travailleurs eux-mêmes, et pour lesquels les partis politiques et leurs candidats doivent trouver des réponses adéquates. Dans le cadre de la campagne fédérale concernant les pénuries et la rareté de main-d'œuvre, les délégué-es du conseil fédéral ont débattu d'un ensemble de propositions en ce sens. Nous devons profiter de la période préélectorale pour interpellier les partis, et mettre de l'avant les priorités politiques qui s'en dégagent afin de :

- Faire du bien-être au travail et de la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs une priorité nationale;
- Garantir des emplois de qualité et bien rémunérés;
- Miser sur l'apprentissage tout au long de la vie;
- Rendre le marché du travail inclusif;
- Impliquer les travailleuses et les travailleurs dans les changements dans leur milieu de travail.

Les solutions retenues dans le cadre de la campagne *Le travail, mais en mieux!* qui interpellent l'État québécois apparaissent en annexe du présent document. Il y a lieu de se référer au document sur cette campagne pour plus de détails.

Services publics et finances publiques

La pandémie a exacerbé de manière sévère les nombreuses vulnérabilités de nos services publics qui se sont développées au fil des décisions politiques prises ces vingt-cinq dernières années. Les travailleuses et les travailleurs du secteur public et des services de garde éducatifs ont tenu ces deux réseaux à bout de bras, mais la détresse est majeure. Il faut un réengagement de l'État dans ces domaines. Les partis politiques doivent présenter des solutions sur cinq axes :

- Le financement des services publics et des autres missions de l'État;
- Le rehaussement de l'attractivité et de la rétention du personnel dans les réseaux, dans un but de relever la qualité des services;
- La lutte à la privatisation;
- La décentralisation des modes de gestion;
- L'accroissement de l'accessibilité des services publics et des services de garde éducatifs.

Le Québec fait piètre figure en matière de financement en santé et en services sociaux, ainsi qu'en éducation et en enseignement supérieur⁶. Pour les services de garde éducatifs, la gestion au moindre coût aura favorisé un déplacement de l'offre vers des places non subventionnées. D'autres missions de l'État doivent aussi être mieux financées. La gestion des finances publiques doit être revue afin de permettre ce rehaussement du financement. La croissance économique peut entraîner une source importante de revenus additionnels pour l'État, mais elle ne peut pas constituer le seul véhicule à cette fin. Cela passe par l'abandon de la stratégie dédiée au remboursement de la dette, de même que par un rehaussement des revenus. Bien sûr, un financement additionnel doit provenir du gouvernement fédéral – et la CSN est d'ailleurs en demande sur ce front – mais les partis politiques qui aspirent à gouverner le Québec doivent aussi regarder du côté des revenus autonomes. Ces dernières années, la CSN a fait pression notamment pour demander l'ajout de paliers d'imposition pour les particuliers les plus fortunés, pour relever la fiscalité des entreprises ainsi que pour réviser certains avantages fiscaux. Parmi les exemples d'avantages fiscaux auxquels la CSN s'est attardée, nommons les déductions pour gains de capital; et en ce qui concerne la grande entreprise, l'élimination du caractère remboursable des crédits d'impôt auxquels elle a droit. L'écofiscalité offre aussi des avenues intéressantes. Peu importe les sources de revenus additionnels, le prochain gouvernement devra aussi avoir le souci d'accroître la répartition de la richesse grâce au système fiscal. Enfin, la CSN réaffirme l'importance de poursuivre la lutte contre les paradis fiscaux et l'évitement fiscal abusive.

⁶ Selon l'Institut canadien en santé, le Québec dépense en santé 4 380 \$/habitant en 2019, contre 4 600 \$ en moyenne au Canada (ces données étant normalisées selon l'âge et le sexe). Selon Statistique Canada (tableau 37-10-0210-01), les établissements d'enseignement dépensent en moyenne 14 393 \$/élève au Québec contre 14 505 \$ au Canada en 2018-2019; alors qu'ils dépensent 14 309 \$/étudiant au cégep contre 16 765 \$ au collège en moyenne au Canada et 30 611 \$/étudiant à l'université contre 34 125 \$/étudiant en moyenne au Canada.

La tentation de la CAQ pour des baisses d'impôt aux particuliers doit être remise en question. Par le passé, la CSN a donné son appui à des mesures ciblées (par exemple, aux familles ou aux travailleurs à faible revenu), plutôt que des baisses d'impôt générales qui favorisent ordinairement les contribuables les mieux nantis. La réduction de la charge fiscale peut remettre en question le financement adéquat des services publics et des programmes sociaux que la population québécoise a choisi de se donner. C'est là le but premier de la fiscalité. S'il est vrai que la fiscalité des particuliers est généralement plus élevée qu'ailleurs en Amérique du Nord, c'est aussi au Québec que l'offre de services publics et de programmes sociaux est supérieure. Le Québec fait également face à un vieillissement de la population qui entraîne des besoins accrus pour la population. Afin de financer adéquatement ces missions fondamentales de l'État et dans une perspective de mieux redistribuer la richesse, il y aurait plutôt lieu de chercher de nouvelles sources de revenus pour l'État.

Au surplus, la logique du moins d'impôt ne mène pas non plus vers un coût de la vie globalement plus faible pour les ménages, lorsque le panier de biens et services offerts par l'État est pris en compte dans la balance. Une étude de décembre 2014, commandée à des économistes de l'UQAM par la CSN, montrait que le coût global de la vie pour les individus à Montréal était toujours inférieur à ce qu'il était à Toronto, cela pour tous les types de ménages, malgré la fiscalité plus élevée au Québec. Des résultats analogues étaient obtenus pour les ménages de la classe moyenne lorsque des comparaisons étaient faites avec Calgary et Philadelphie. L'accessibilité financière aux services publics contribuait à cet état de fait.

Dans un autre ordre d'idées pour bonifier la qualité des services, il est nécessaire que le prochain gouvernement, en collaboration avec les travailleuses, les travailleurs et leurs représentants, travaille à la mise en place de solutions durables aux problèmes d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre dans le secteur public et dans les services de garde éducatifs, pour revaloriser le rôle du personnel dans les services publics et pour améliorer les conditions salariales et de travail.

Les partis politiques doivent aussi s'engager à lutter contre la privatisation des services publics, notamment contre le recours accru aux centres médicaux spécialisés, aux CHSLD privés, à la sous-traitance et aux agences de placement. Alors que le coût des assurances collectives augmente à un rythme bien supérieur aux salaires, en bonne partie en raison du coût des médicaments, une réforme en faveur d'un régime d'assurance médicaments public et universel permettrait par ailleurs de mieux contrôler les coûts des médicaments au bénéfice de la santé et de la situation financière de la population.

Le projet de refondation du système de santé compte plusieurs objectifs intéressants : formation, rétention et recrutement massif de personnel; meilleure organisation du travail pour offrir de meilleures conditions d'exercice et une meilleure conciliation vie personnelle-travail; allègement des tâches administratives du personnel clinique; élimination du recours aux heures supplémentaires obligatoires; meilleur encadrement du recours aux agences privées de placement de personnel; autonomie accrue aux différents professionnels de la santé et des services sociaux basée sur l'interdisciplinarité et le décloisonnement des professions. Il comporte néanmoins des aspects à rejeter, notamment l'accroissement de la place du secteur privé dans la prestation des soins et des services de santé. Même si le

financement des modèles privés de prestations de soins et de services en santé (comme les GMF et les centres médicaux spécialisés) devait continuer à être assuré par le régime public, cela comporte de sérieux inconvénients, notamment de drainer une main-d'œuvre qui fait déjà défaut dans le système public. Rappelons aussi que le modèle des GMF a été maintes fois critiqué, soit en raison de l'accès inégal aux services d'un territoire à l'autre ou en raison des populations vulnérables moins bien desservies, mais aussi parce qu'il a eu pour effet de déstructurer les centres locaux de services communautaires (CLSC) qui ont été mis sur pied dans le but d'offrir des services de proximité en étant à l'écoute des besoins exprimés par la population de chaque communauté. Quant à l'expérience avec les centres médicaux spécialisés comme Rockland MD, confier de chirurgies non urgentes au secteur privé s'est soldé par des surcoûts importants. Surtout, le plan de refondation proposé par le gouvernement n'a pas fait l'objet de consultations préalables, les principaux acteurs du milieu doivent faire partie de la solution et pouvoir participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de celle-ci, c'est pourquoi nous réclamons la tenue d'états généraux sur cet enjeu, et ce, le plus rapidement possible.

Les modes de gestion ont une incidence réelle sur la capacité des réseaux à prendre les bonnes décisions en fonction des besoins exprimés sur le terrain, que ce soit par la population étudiante ou par les bénéficiaires de soins. Dans le réseau de la santé et des services sociaux, l'hypercentralisation liée à la réforme Barrette a éloigné les gestionnaires de la réalité du terrain, a favorisé les modes de gestion technocratiques au détriment de certains modes de participation citoyenne et ce sont les patients, les travailleuses et les travailleurs qui en ont souffert. Dans le réseau de l'éducation, l'abolition des commissions scolaires s'est faite au détriment de la place des parents, sans donner une place adéquate au personnel dans les processus de décision. En enseignement supérieur, la gestion en collégialité dans les lieux d'enseignement doit être bonifiée et la liberté académique réaffirmée. De manière générale, il faut que l'État fasse en sorte que les travailleuses et les travailleurs soient au cœur des processus de décision et de changement organisationnel dans les secteurs public et parapublic.

Enfin, la CSN invite les partis politiques à améliorer l'accessibilité aux services publics. Une attention particulière doit être portée à l'accès aux soins et aux services en santé mentale dans le régime public, à la lutte contre le recul de l'équité et de l'inclusion dans le milieu scolaire en raison des mécanismes de sélection des élèves et la ségrégation qui en résulte, et à la bonification adéquate du nombre de places à contribution réduite en services de garde éducatifs.

La bonification des places à contribution réduite doit se faire non pas à la faveur des garderies privées subventionnées, mais à celle des centres de la petite enfance (CPE) et des responsables d'un service de garde éducatif (RSGÉ), et ce, afin de garantir la portée éducative et la qualité des services éducatifs offerts aux enfants.

Par ailleurs, la CSN a mené une consultation à l'interne, en collaboration avec les fédérations du secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur et leurs syndicats respectifs, concernant les « Grandes orientations » du secteur au-delà de la pandémie (voir encadré).

Les partis politiques seront interpellés à l'égard des orientations en éducation et en enseignement supérieur qui y sont mises de l'avant. La CSN travaille également à l'élaboration d'une plateforme de revendications sur les soins aux aîné-es, développée en collaboration avec la FP, la FSSS et les membres du groupe de travail CSN santé et services sociaux⁷.

Grandes orientations de la CSN en éducation et en enseignement supérieur : Au-delà de la pandémie

À la veille des prochaines élections, la CSN souhaite réaffirmer ses grandes orientations en éducation et en enseignement supérieur et s'inscrire dans le débat sur deux enjeux actuels de la société.

Pour une vision humaniste de l'éducation :

- Défendre l'éducation comme un droit humain et bien commun;
- Assurer l'accessibilité à l'éducation et sa gratuité à tous les ordres d'enseignement;
- Valoriser la mixité scolaire et sociale;
- Se donner les moyens pour lutter contre le décrochage scolaire et favoriser la réussite éducative;
- Baliser le lien entre les missions de l'éducation et celles du marché de l'emploi pour éviter l'instrumentalisation;
- Reconnaître les établissements d'enseignement comme pôles de développement régional et local d'importance;
- Reconnaître l'apprentissage tout au long de la vie comme étant un droit universel.

Pour des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur résilients :

- Investir les ressources financières nécessaires pour mettre fin aux problèmes chroniques de financement de l'éducation et de l'enseignement supérieur;
- Valoriser et reconnaître le personnel de l'éducation et de l'enseignement supérieur;
- Favoriser une administration en collégialité dans les lieux d'enseignement.

Pour s'inscrire dans le débat sur deux enjeux actuels de la société :

- Assurer le bien-être et protéger la santé mentale des élèves, des étudiantes, des étudiants et du personnel;
- Baliser le recours aux technologies numériques et à la formation à distance.

⁷ La CSN présentera son projet de plateforme lors du conseil confédéral de septembre prochain.

Environnement et développement économique

La démonstration n'est plus à faire quant à la nécessité d'accélérer le pas en matière de lutte contre les changements climatiques. Le prochain gouvernement devra marquer une rupture par rapport au passé. Le plan d'économie verte ne permettra pas d'atteindre les cibles de réduction de GES que le Québec s'est donné, et encore moins celles recommandées par la communauté scientifique. Ce plan devra être bonifié. Pour la CSN, il ne s'agit pas de renoncer de manière générale à la croissance économique, la création d'emplois et à l'enrichissement collectif, mais plutôt de mettre en place des politiques budgétaires et réglementaires plus fortes qui font en sorte que notre modèle de développement ainsi que nos modes de production et de consommation soient profondément transformés.

L'ensemble des secteurs économiques devra faire leur part en matière d'émission de gaz à effet de serre. Pour l'industrie, la bourse du carbone doit jouer un rôle essentiel, en plus de la réglementation industrielle, pour réduire les émissions et encourager les entreprises à investir dans des technologies moins polluantes, voire des technologies à zéro émission. Bien que le prix du carbone transigé en bourse soit en hausse et que le nombre de permis de polluer gratuitement soit en baisse, les ajustements devront se poursuivre afin d'atteindre les cibles escomptées dans le secteur industriel.

Dans le domaine des transports, le transport en commun et son développement devront être soutenus en priorité. Tout en s'assurant de l'acceptabilité sociale des projets de transport en commun, de leurs retombées économiques au niveau local et du contrôle des coûts, le prochain gouvernement devra évaluer les options qui s'offrent à lui pour accélérer la mise en œuvre des projets structurants de transport en commun. La CSN croit que les organismes publics de transport en commun sont les mieux placés pour développer et opérer ces projets. En complément, la transition vers les voitures à zéro émission devra aussi être devancée. L'appui au développement de la filière industrielle des voitures zéro émission ne pourra cependant se faire au détriment des populations et des principes du développement durable, par exemple, la norme nickel devra être ramenée au niveau acceptable.

Cette transition pour une économie sobre en carbone de même que l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques dans certains secteurs – en particulier, les secteurs agricoles, de la forêt et des pêches – posent des défis d'adaptation pour les milieux de travail. Les employeurs sont les premiers à devoir assumer une responsabilité dans cette transition, en étant proactifs pour investir et se transformer en collaboration avec les travailleuses et les travailleurs. De son côté, le gouvernement doit aussi répondre présent. Leurs stratégies industrielles devront en tenir compte de même que nous devons nous assurer que les politiques d'emplois permettent le rehaussement adéquat des compétences de la main-d'œuvre, ou à défaut, leur requalification.

D'ailleurs, dans l'industrie forestière, les partis politiques devront s'engager dans la révision de la gestion et l'aménagement des forêts de manière à garantir la capacité de régénération de la forêt et l'intégrité des écosystèmes, permettant ainsi de pérenniser sur le long terme des emplois liés aux activités forestières durables. Les partis devront également voir la gestion des forêts d'une manière globale et intégrée en harmonie avec les différents usages

de la forêt comme le récréotourisme, les droits des peuples autochtones, le maintien d'emplois de qualité et les retombées pour les communautés locales.

En matière de développement économique, le gouvernement devra accompagner les entreprises pour encourager la relance dans le secteur touristique durement frappé durant la pandémie. Il devra bonifier son action pour moderniser les secteurs clés de notre économie, dont le secteur manufacturier. Des mesures additionnelles devraient être prises, par exemple, pour favoriser l'augmentation de la production de l'aluminium primaire (en plus de l'implantation de la technologie d'électrolyse de l'aluminium sans carbone ELYSIS) ou pour encourager la diversification des produits dans le secteur forestier.

En bref, pour la CSN, il y a lieu de :

- Bonifier le plan d'action en matière de lutte contre les changements climatiques, de garantir l'atteinte des cibles en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre recommandées par la communauté scientifique et d'adopter des mesures qui permettent que cette transition soit juste envers les travailleuses, les travailleurs et les communautés;
- Réviser la gestion et l'aménagement forestier, de manière à garantir la capacité de régénération de la forêt et l'intégrité des écosystèmes, permettant ainsi de pérenniser sur le long terme des emplois liés aux activités forestières durables, en harmonie avec les différents usages de la forêt comme le récréotourisme, les droits des peuples autochtones, le maintien d'emplois de qualité et les retombées pour les communautés locales;
- Renforcer les actions pour favoriser la relance de l'industrie touristique, de même que pour accélérer la modernisation de l'industrie manufacturière.

Culture et démocratie

La démocratie gagnerait à ce que chaque vote puisse compter lors des élections pour mieux refléter la volonté populaire sans les distorsions produites par le mode de scrutin actuel, dit scrutin uninominal majoritaire à un tour. La CSN déplore la décision du gouvernement sortant d'avoir fait mourir au feuilletton le projet de loi n° 39 pour revoir notre mode de scrutin. Puisqu'il est issu d'un consensus multipartiste, le prochain gouvernement devra s'engager à redéposer le projet de loi, en étant à l'écoute des experts et de la société civile quant aux propositions qui pourraient le bonifier.

Par ailleurs, le journalisme qui informe la population et assure l'imputabilité des personnes au pouvoir joue un rôle fondamental dans la démocratie en favorisant la diffusion d'informations exactes reposant sur des faits ainsi qu'une diversité de points de vue. Déjà structurellement affaiblis par l'accaparement des revenus publicitaires par les géants numériques, les médias écrits ont durement été touchés par la crise de la COVID. En octobre 2019, le gouvernement a annoncé le Plan d'aide pour soutenir les médias écrits, étalant six mesures jusqu'en 2023-2024, dont le crédit d'impôt pour soutien à la presse d'information écrite. Les mesures adoptées pour assurer la survie des médias écrits ont été essentielles et doivent être reconduites.

La culture est vitale pour la société québécoise. Elle est nécessaire à notre épanouissement individuel et collectif et contribue à l’affirmation de notre identité distinctive, comme société francophone en Amérique du Nord, tout comme elle s’enrichit de la diversité des origines des membres de notre société. Or, la pandémie de COVID-19 a durement touché l’industrie culturelle. De plus, les conditions socio-économiques des artistes sont déplorables et nettement sous la moyenne des autres travailleuses et travailleurs québécois. C’est pourquoi les partis politiques doivent accorder une attention particulière à la bonification des soutiens à la culture dans une perspective de garantir la diversité des productions culturelles sur le territoire et de relever les conditions socioéconomiques des artistes.

En terminant, notre démocratie ne peut être en santé que si toutes et tous s’y sentent inclus. Malheureusement, trop de politiques ne corrigent pas comme il se doit les discriminations qui existent dans notre société. Certaines politiques ont même pour effet de perpétuer ces discriminations. C’est pourquoi la CSN pense que le prochain gouvernement devra formaliser et systématiser la production et la publication d’analyse différenciée (ADS+) visant à prévenir les discriminations systémiques relatives à tout nouveau projet de loi, de règlements, de politiques ou de programmes. Cela permettra de prendre en compte diverses discriminations que vivent les personnes, qu’elles soient fondées sur le sexe, la classe sociale, la situation de handicap, l’âge, l’origine ethnique, l’orientation sexuelle, l’identité de genre, etc.

La CSN en mouvement vers les élections de 2022

Il est bien certain que le comité exécutif de la CSN, avec l’appui des salarié-es, interpellera directement les chefs et porte-paroles des principaux partis politiques en vue des élections et tentera de faire ressortir notre message dans les médias et auprès des syndicats membres. Cela se fera avec l’appui de nos alliés lorsque des revendications sont portées en coalition, comme c’est le cas avec les revendications sur le salaire minimum, le régime public universel d’assurance médicaments, la conciliation famille-travail, sur le plan environnemental, et bien d’autres encore.

Grâce à la force du nombre, la portée de notre message sera plus étendue. C’est pourquoi la CSN convie les fédérations à contribuer spécifiquement dans leur champ d’expertise. La CSN appelle également les conseils centraux à organiser des débats électoraux entre candidates et candidats de la région, ou à y participer lorsque des coalitions progressistes régionales s’en chargent. Le but de la démarche est non seulement de s’assurer que les préoccupations CSN soient soulevées auprès des candidatures des différents partis, mais aussi que la participation des militantes et des militants des syndicats y soit encouragée.

Ensemble, envoyons le message que le prochain gouvernement doit opter pour le progrès social!

Proposition soumise au conseil confédéral

En vue des prochaines élections générales québécoises du 3 octobre prochain, il est proposé :

- Que la CSN et ses organisations affiliées recommandent à tous les membres d'exercer leur droit de vote, et invitent la population à faire de même;
- Que la CSN, avec la contribution des organisations affiliées, mette de l'avant ses revendications en matière de finances et de services publics, d'immigration, d'environnement et de développement économique, ainsi que de culture et de démocratie, en plus de soutenir la mobilisation de ses syndicats affiliés autour de ces questions;
- Que la CSN expose au grand jour les priorités politiques issues de la campagne confédérale « Le travail, mais en mieux! » ainsi que les demandes politiques issues des orientations en éducation et de la plateforme de soins aux aîné-es;
- Que les fédérations, en collaboration avec la CSN, portent leurs revendications sectorielles qui leur sont propres;
- Que les conseils centraux interpellent les candidates et candidats de leur région sur les revendications de la CSN et organisent ou participent à des débats électoraux dans leur région, en y invitant les syndicats locaux à y participer.

Annexe

Solutions à retenir identifiées dans le cadre de la campagne CSN

Le travail, mais en mieux!

Voici à titre de référence les solutions à retenir qui ont été présentées dans le cadre de la campagne CSN *Le travail, mais en mieux!* Nous avons retenu ici les solutions qui interpellent l'État québécois. Pour voir l'ensemble des pistes de solution identifiées dans le cadre de la campagne, incluant les solutions qui touchent la négociation et l'application des conventions collectives, se référer au document au conseil confédéral des 1^{er} et 2 juin 2022 : https://www.csn.qc.ca/2022-06-01_rapport_campagne_travail-mieux_csn/.

Solutions à retenir afin de faire du bien-être au travail et de la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs une priorité nationale

- Favoriser la prévention des maladies psychologiques reliées au travail en s'attardant aux risques psychosociaux et à l'organisation du travail;
- Augmenter de façon substantielle les ressources allouées à l'inspection et ajouter des ressources spécialisées sur les enjeux de nature psychologique à la CNESST;
- Réclamer du gouvernement de remettre le PL 59 (Loi 27) à la table à dessin afin qu'il réponde aux vraies aspirations des travailleuses et travailleurs - ce qui implique notamment d'étendre la présomption des maladies professionnelles aux lésions psychologiques, dont l'épuisement professionnel, et de maintenir l'ensemble des mécanismes de prévention pour les groupes prioritaires 1 et 2 - et étendre les mêmes protections aux autres groupes.

Solutions à retenir en vue de garantir des emplois de qualité et bien rémunérés

- Hausser le salaire minimum à 18 \$ l'heure le plus rapidement possible;
- Réinvestir dans les services publics et parapublics, ainsi que dans les services de garde éducatifs dans le but de bonifier la qualité des services; en collaboration avec les travailleuses, les travailleurs et leurs représentants, mettre en place des solutions durables pour lutter contre les problèmes d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre dans le secteur public et dans les services de garde éducatifs pour revaloriser le rôle du personnel dans les services publics et y améliorer les conditions travail et salariales;
- Favoriser l'investissement et l'innovation de même que la croissance dans des secteurs clés de l'économie où les emplois sont de qualité et bien rémunérés (comme le secteur manufacturier), le tout dans une perspective de transition juste et de décarbonation de l'économie.

Solutions à retenir en vue de miser sur l'apprentissage tout au long de la vie

- Reconnaître et valoriser le rôle des organisations syndicales comme promoteurs collectifs en matière de formation en emploi;
- Renouveler la politique d'éducation des adultes, afin de faciliter pour les adultes l'obtention des diplômes, de favoriser le rehaussement des compétences, d'étendre la reconnaissance des acquis et des compétences et d'accroître les efforts en matière d'alphabétisation et de numératie;
- Miser sur la formation en entreprise, notamment en appliquant la loi du 1 % à l'ensemble des entreprises québécoises;

- Accroître les possibilités de rehaussement des compétences et de requalification pour les travailleurs sans emploi et pour celles et ceux qui désirent améliorer leur sort, notamment grâce à la bonification de l'allocation d'aide à l'emploi;
- Renforcer les actions en matière de persévérance et de réussite scolaire et accroître l'accessibilité aux études supérieures.

Solutions à retenir afin de rendre le marché du travail inclusif

- Intensifier l'accompagnement des personnes éloignées du marché du travail selon une approche intégrée, centrée sur la personne, en plus de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en portant une attention particulière aux groupes plus éloignés du marché du travail; l'intensification de cet accompagnement doit se faire notamment en pérennisant et en bonifiant le financement des organismes en employabilité en soutien à la mission globale des organismes et en fonction des besoins régionaux;
- Lutter contre la discrimination en emploi vécue par les groupes marginalisés et contre le racisme systémique;
- Prioriser l'immigration permanente tout en bonifiant les protections accordées aux travailleurs étrangers temporaires;
- Accroître la reconnaissance des diplômes et des expériences étrangères tout en facilitant l'acquisition de premières expériences québécoises.

Solutions à retenir en vue d'impliquer les travailleuses et les travailleurs dans les changements en milieu de travail

- S'assurer que les aides financières gouvernementales aux entreprises, principalement celles touchant la formation en emploi, les investissements technologiques et la transition écologique, répondent à des principes de transition juste et soient conditionnelles à une transparence économique, à la participation des travailleuses et des travailleurs et à la reconnaissance des syndicats comme interlocuteurs;
- Instaurer un dialogue social ouvert et constructif pour l'ensemble des démarches visant le développement de l'économie québécoise;
- S'assurer que l'État fasse en sorte que les travailleuses et les travailleurs soient au cœur des processus de décision et de changement organisationnel dans le secteur public et parapublic.